

Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - N°17 - Avril 2005

Allègements de cotisations : la Picardie en pointe

Depuis la loi 2003, dite loi Fillon, les entreprises bénéficient d'un système unique d'allègement de cotisations patronales de Sécurité sociale, accordé sur les bas salaires (jusqu'à 1,7 fois le SMIC) ou pour accompagner la réduction du temps de travail. Cette « aide » temporaire est d'ailleurs devenue la règle, puisque, désormais, 80% des entreprises françaises du secteur concurrentiel en bénéficient. Son coût est de 15 milliards d'euros par an, soit nettement plus que le déficit annuel de la Sécu !

Cette mesure correspond à un taux d'exonération (cotisations exonérées sur assiette salariale) de 3,7 points au plan national. Il est de 4,9 en Picardie, soit l'un des plus forts taux régionaux de France (5^{ème} rang). La composition de ces allègements dans la région est intéressante : elle résulte essentiellement des exonérations sur les bas salaires, alors que celles pour réduction du temps travail sont dans la moyenne nationale. En clair, les entreprises picardes participent moins que les autres à l'effort de financement de la Sécu car elles payent moins leurs salariés !

Le chiffre du mois

60,6%. C'est la part des candidats ayant obtenu un diplôme professionnel ou technologique de l'Education nationale, suite à la constitution d'un dossier de valorisation de leurs acquis de l'expérience (VAE), dans l'académie d'Amiens en 2003. Ce taux de réussite situe la Picardie au second rang national, nettement au-dessus de la moyenne nationale de 49,1%. Une preuve supplémentaire qu'il y a, dans notre région, des compétences qui ne demandent qu'à être reconnues.

Industrie

L'étranger mise sur la Picardie

Les investisseurs étrangers ont plus confiance en l'industrie régionale que le patronat picard lui-même.

La Picardie était et demeure une terre d'investissements étrangers. Ainsi, en 10 ans, plus de 180 projets se sont concrétisés dans la région, représentant environ 12000 emplois. Ce phénomène constitue d'ailleurs un fantastique démenti des thèses du patronat picard, qui ne voit de salut pour nos industries que dans les délocalisations.

La différence se situe sans doute dans la compétence et la connaissance des entrepreneurs étrangers, qualités rares chez nos entrepreneurs. Ainsi, il est significatif que les entreprises, telles que Fonderie de Wassigny, Tissages de Picardie et OPF, qui ont connu d'importants revers économiques, ont à leur tête le « gratin » du patronat picard !

Car ces investisseurs étrangers ont compris que notre industrie a mieux résisté qu'ailleurs. D'abord, l'emploi industriel dans la région est resté stable entre 1993 et 2003, si l'on prend sa définition au sens large, c'est-à-dire en tenant compte de l'industrie, mais aussi les services aux entreprises (logistique, entretien, transports). Ceux-ci ont en effet récupéré des travaux autrefois réalisés en interne par les industriels. De plus, cette évolution n'inclut pas l'intérim, qui a fortement progressé lors de ces 10 dernières années, et dont l'industrie picarde est la plus principale utilisatrice, avec 12000 emplois en équivalent temps plein par an. Ensuite, la valeur ajoutée de l'industrie picarde (les richesses produites) a continué à s'accroître (+11% de 1990 à 2002). Enfin, la technicité des salariés picards, même si le savoir-faire de ces salariés n'est que rarement sanctionné par un diplôme, est un atout reconnu bien au-delà de nos frontières.

Toutefois, ces investissements étrangers ont un point faible : l'Italie. Comme le dit un responsable de la direction régionale de l'industrie (DRIRE), « l'Italie n'est pas là pour investir dans notre économie, mais pour la piller. C'est une véritable organisation mafieuse ! ».

Les derniers rachats d'entreprises picardes par de firmes italiennes confirment ce jugement. Dans l'Oise, Fiat a liquidé Case à Crépy-en-Valois. Dans l'Aisne, Sipre France à Laon, après avoir empoché toutes les aides possibles, a fermé ses portes moins de deux ans après son ouverture, et Le Bourget à Fresnoy-le-Grand, est peu à peu vidé de sa substance et de ses effectifs par le groupe CSP International. Enfin, Unichips s'est signalé dans la Somme par son comportement de patron voyou à Péronne en voulant déménager en catimini son entreprise, en volant la marque Flodor et en refusant d'assumer ses responsabilités sociales.

Ces exemples ne sont pas des cas isolés puisqu'on peut citer ceux de Lustucru à Arles ou de Sediver dans l'Allier. Mais, comme le rajoutait le responsable de la DRIRE, « dans ces affaires, ce n'est la faute ni des délocalisations, ni de la mondialisation. C'est bien le droit européen actuel qui permet à de telles mafias d'agir ».

Le chômage s'aggrave

L'année 2004 a été marquée par une nouvelle dégradation du marché de l'emploi en Picardie. Le nombre de demandeurs d'emploi a cru de 2,5% alors qu'il restait stable au plan national (-0,1%). Seules deux régions, l'Alsace et la Lorraine (respectivement +5,8% et +2,8%), ont connu des évolutions plus importantes. Désormais, notre région est la 6^{ème} pour son taux de chômage, la 4^{ème} pour sa part de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, la 1^{ère} pour la proportion de chômeurs de longue durée (plus d'un an).

De plus, alors qu'on affirme que la Picardie manque de personnes formées, ce sont les demandeurs diplômés (bac ou plus) qui ont connu la hausse la plus forte en 2004 dans la région : + 6% !

=====

Intentions d'embauche en recul

Selon les chefs d'entreprise, leurs projets de recrutement pour 2005 diminuent. Le recul est plus marqué en Picardie (-2,3%) qu'au plan national (-1,5%). Le plus inquiétant, c'est que cette évolution résulte d'une diminution de la proportion d'entreprises envisageant de recruter : 20,5% en Picardie contre 23,4% en 2004 et 27% en 2002. De plus, cette proportion régionale se situe toujours 2 à 3 points en dessous du niveau national (22,8% en 2005). Enfin, un quart (24%) de ces projets d'embauches, loin d'être tous réalisés au cours de l'année, ne concerne que du personnel saisonnier, part qui atteint 49% sur la Côte picarde et 66% dans le Santerre-Somme. En résumé, moins d'emplois, mais toujours plus de précarité !

=====

Moins d'effectifs de sécurité

Les préfets nous assurent que la sécurité des Picards est une priorité, sauf que les personnels de la Police ont diminué de 2,8% en 2003 dans notre région et ceux de la Gendarmerie de 2,5% en 2002. Bref, les échanges de compétence locale entre ces deux services se sont soldés par un recul général des effectifs !

L'importance des conditions de vie et de soins

Différents indicateurs montrent que l'hygiène de vie des Picards n'est pas satisfaisante. Ils sont plus souvent obèses, n'ont pas de bonnes habitudes alimentaires, sont moins sportifs. Ce sont autant de facteurs qui peuvent influencer de façon négative sur l'état de santé.

Pourtant, 73% des Picards s'estiment en bonne santé, soit un taux plus fort qu'au plan national. Or, cela ne correspond pas à la réalité puisqu'ils sont nettement plus atteints que d'autres par certaines maladies et leur espérance de vie est beaucoup courte que dans nombre de régions. Ce décalage s'explique, en premier lieu, par le fait que les Picards vont moins et plus tardivement consulter un médecin. Aussi, pourrait-on dire, le Picard se sent en forme car il est d'abord un malade qui s'ignore, faute d'informations.

A ce titre, on voit toute l'absurdité de la volonté gouvernementale de supprimer les hôpitaux de proximité : plus on éloignera les centres de soins, moins l'accès aux soins des Picards s'améliorera ! Déjà, dans les milieux médicaux, on dénonce, de façon de moins en moins voilée, l'absence de centre de cancérologie en Picardie pour expliquer en partie la surreprésentation des cancers. En effet, cette absence et la nécessité d'attendre près d'un an pour avoir un rendez-vous dans un centre hors de la région ont contribué à retarder de façon importante les diagnostics et les traitements nécessaires. Pour certains spécialistes, des dizaines de morts auraient ainsi pu être évitées !

De même, les mauvais indicateurs de santé des Picards ne peuvent être expliqués que par leur « mauvaise » hygiène de vie. En effet, les conditions de vie, de travail notamment, ont une part grandissante dans l'interprétation des retards de la région en ce domaine. Au-delà des cancers professionnels, trop rarement reconnus, le nombre de handicaps et d'incapacités augmente en Picardie de façon importante sans que l'on cherche à établir sérieusement de liens avec le monde du travail. Et pourtant... N'est-il pas temps d'en finir avec des raisonnements simplistes comme celui de l'ouvrier qui vit 6 ans de moins qu'un cadre car il « mange mal », ou de ne parler que du tabac pour évoquer les causes des cancers alors que 80% d'entre eux ont une toute autre origine ?

L'Etat mauvais payeur

La Picardie connaissait déjà des difficultés en raison du non respect par l'Etat de ses engagements financiers pour la réalisation du Contrat de Plan. Cela a, notamment, pour conséquence des retards importants en matière d'infrastructures routières et ferroviaires. Aujourd'hui, vu les échecs économiques du gouvernement, cela s'amplifie. L'Etat est contraint de faire de plus en plus de trésorerie comme les mauvais payeurs, c'est-à-dire que ses subventions sont annulées ou reportées pour pouvoir d'abord payer les dettes.

Du coup, les organismes qui dépendent des finances de l'Etat doivent vivre à crédit. C'est le cas de nombreuses associations picardes à qui l'Etat délègue ses missions de formation et d'insertion. Pour elles, les activités sont réduites, les dettes et agios s'accroissent, l'avenir est incertain, tant pour les salariés que pour les stagiaires et bénéficiaires potentiels de leurs actions. Ainsi, fin mars, beaucoup attendaient toujours les premiers euros.

Cette réalité est notamment la face volontairement cachée du plan Borloo qui, plus il parle d'insertion, moins il verse d'argent. Le dernier exemple en date est celui des Maisons de l'Emploi. De Noyon à Abbeville, les élus de droite mobilisaient les médias pour annoncer la création de ces Maisons sur leur territoire, censées « mettre mieux en adéquation l'offre et la demande d'emploi ». Sauf que l'effet d'annonce a fait long feu. Le Ministère de M. Borloo a finalement prévu de n'en créer que 6 à 7 au plan national en 2005, faute de crédits. En résumé, les chômeurs ne sont pas une priorité...